



Politique des formations

organisées par la CDC



2020

**Forte de sa
communauté**



PROCÉDURES D'INSCRIPTION

Les inscriptions aux formations organisées par la CDC Maria-Chapdelaine s'effectuent par la plate-forme en ligne : www.cdcmc.ca

Suite à son inscription, la personne inscrite recevra une confirmation par courriel. Elle recevra également l'ensemble des informations et documents nécessaires à sa participation.

Cadre des remboursements

Il est possible d'annuler une inscription pour une activité de formation et d'obtenir un remboursement. Pour ce faire, la demande doit être transmise par courriel (info@cdcmc.ca) ou par téléphone (418 276-6677), au plus tard 10 jours avant le début de la session. Notez qu'aucun remboursement ou report n'est possible en deçà de ce délai. De plus, aucun crédit ne sera accordé pour une formation ultérieure.

Cependant, le transfert de l'inscription à une autre personne est possible. Il est de la responsabilité de la personne inscrite de trouver un nouveau participant pour transférer l'inscription. Cette dernière doit également prévenir la CDC du transfert et transmettre les coordonnées du nouveau participant.

La CDC Maria-Chapdelaine se réserve le droit d'annuler la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint. Dans cette éventualité, les frais d'inscription seront remboursés en totalité aux participants inscrits en date de l'annulation.

Écoresponsabilité

Dans un souci de réduction des déchets, l'impression de documents sera réduite au minimum. Pour ce faire, les participants seront responsables du choix de leur méthode de prise de note et de l'impression inhérente à celle-ci.

